

Finale de la 6^e édition du concours d'éloquence

Désormais rendez-vous bien installé pour la jeunesse, le concours d'éloquence offre une tribune d'expression originale aux lycéens de seconde de la Métropole Rouen Normandie. Pour cette édition 2016, le succès est encore au rendez-vous : 93 candidatures ont été déposées (66 filles et 27 garçons) provenant de 15 lycées du territoire de la Métropole. Les candidats sont issus de filière générale ou professionnelle. Devant un jury composé de 10 personnalités, les participants devront se montrer les plus convainquant dans leur réflexion menée sur une phrase du philosophe et écrivain Paul Valéry : « **Prenons garde d'entrer dans le futur à reculons.** » (1945). Cette année, la finale du concours s'inscrit dans le cadre de la semaine des métiers du droit, de la justice et de la sécurité proposée par la Cité des Métiers. Les prestations sont donc ouvertes au public.



Finaliste du Concours 2014-2015©Bruno Maurey/Métropole Rouen Normandie

Ouvert à tous les élèves de seconde de différents lycées du territoire de la Métropole, ce concours a pour objectif **la mise en pratique de l'exercice de la parole en public tout en montrant les capacités à s'exprimer, convaincre et émouvoir un auditoire.**

Ayant pour volonté l'éveil à la citoyenneté, les discours des lauréats sont toujours basés sur une citation d'un sujet en lien avec l'actualité afin de susciter la réflexion et ainsi la production d'un discours éloquent et argumenté.

Chaque candidat dispose de 6 à 8 minutes pour exposer sa réflexion devant un jury de 10 personnalités.

Afin de retenir 16 finalistes sur les 93 candidats, 3 jurys intermédiaires ont été organisés durant le mois de mars pour les départager.

Sur les 16 finalistes retenus, 13 candidats sont issus de la filière générale et 3 de la filière professionnelle.

Les finalistes

Prénom	Nom	Lycée	Filière
Lyna	BAKHTA	Lycée Pierre-Corneille	Générale
Hector	BUFFIERE	Lycée Pierre-Corneille	Générale
Chloé	CIRINESI	Lycée Gustave-Flaubert	Générale
Alexandre	DAHLBORG	Lycée La Providence Nicolas-Barré	Générale
Lucile	GROLLEAU	Lycée Pierre-Corneille	Générale
Fleur	JOUET	Lycée André-Maurois	Générale
Morgane	JOURDAIN	Lycée professionnel Bernard-Palissy	Professionnelle
Ottalia	LAMBI	Lycée André-Maurois	Générale
Lucy	LORILLARD	Lycée André-Maurois	Générale
Salomé	MACHEFER	Lycée Val-de-Seine	Générale
Alice	MANCHON	Lycée Gustave-Flaubert	Générale
Sarah	RAGOT	Lycée Georges-Baptiste	Professionnelle
Mélina	ROZIER	Lycée professionnel Bernard-Palissy	Professionnelle
Anastasia	SCHENCKERY	Lycée La Providence Nicolas-Barré	Générale
Martin	SEGUIN	Lycée Gustave-Flaubert	Générale
Emma Louise	UNDERHILL	Lycée Gustave-Flaubert	Générale

Chacun des lycéens est noté sur 20 points selon 3 critères

La façon de s'exprimer : 11 points de l'évaluation

Ceci inclut l'intonation, l'expression, la capacité de convaincre, le vocabulaire employé et la capacité à se détacher du support écrit.

Le fond : 6 points de l'évaluation

Les idées, l'approche, la réflexion, les exemples.

La présentation : 3 points de l'évaluation

Le respect du temps, la gestuelle, la tenue.

Le jury final du concours d'éloquence est constitué de 10 personnalités :

- La représentante du Président de la Métropole, Mélanie BOULANGER, Vice-Présidente en charge des initiatives jeunes ;
- Le Recteur de l'Académie de Rouen, Nicole MENAGER ou son représentant, Gaëtan LE-LU ;
- Le Président de la Région Normandie, Hervé MORIN ou son représentant ;
- Un élu de la Métropole Rouen Normandie, David LAMIRAY, Vice-Président à l'action culturelle ;
- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Rouen Maître Arnaud DE SAINT RÉMY ou un autre avocat désigné par celui-ci ;
- Le Délégué Régional du Groupe La Poste, Marc POT, Délégué Régional ou son représentant Christian RENONCOURT ;
- Une personnalité qualifiée, Alain FLEURY, Directeur de la Compagnie de théâtre ALIAS VICTOR ;
- Un professeur des Universités de Lettres Modernes, Jean MAURICE ;
- Un proviseur ou un professeur des lycées, Dominique DESAIX, Proviseur du Lycée Camille Saint-Saëns ;
- Un représentant du monde économique local - Société NUTRISET, Bertrand GUILLEMOT.

À l'issue de toutes les auditions, le jury récompense 3 lycéens :

- 1 pour la filière générale
- 1 pour la filière professionnelle
- 1 prix « spécial du jury »

Chacun des 16 candidats finalistes bénéficie de :

- Deux places de cinéma (offertes par la Métropole)
- Places dans les équipements métropolitains selon la programmation (offertes par la Métropole)

Les lauréats de cette finale recevront également :

- ✓ Un trophée ;
- ✓ Un prix pour l'établissement d'un montant de 2 500 € permettant à celui-ci de s'équiper d'un outil à visée pédagogique ;
- ✓ Un prix en chèques cadeaux pour chaque lauréat d'un montant de 500 € ;
- ✓ Un abonnement d'un an aux transports en commun de la Métropole ;
- ✓ Un objet cadeau offert par le Rectorat ;
- ✓ Un objet cadeau offert par la Région Normandie ;
- ✓ Un objet cadeau offert par le Barreau de Rouen ;
- ✓ Un objet cadeau offert par le groupe La Poste ;
- ✓ Un objet cadeau offert par la société Nutriset.



Lauréats du Concours 2014-2015 © Bruno Maurey/Métropole Rouen Normandie

Contact

Marion FALOURD
Attachée de presse
de la Métropole Rouen Normandie
02 32 12 23 16 – 06 16 21 38 54
marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr

